

FICHE FORMATION

PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

OBJECTIF :

Connaître et comprendre les obligations réglementaires et leurs évolutions
Comprendre les notions et les objectiver
Identifier les impacts internes de ces obligations
Identifier et évaluer les facteurs de pénibilité
Proposer des actions de prévention de la pénibilité

PUBLIC :

Tout public

PRES-REQUIS :

Aucun

DUREE :

21 heures de formation en présentiel avec un professionnel
Délais d'accès, la durée estimée entre la validation du projet par le commanditaire et le début de la prestation sera précisée en amont dans l'offre commerciale.

HORAIRES :

9h00 – 12h00 / 13h00 – 17h00

MOYENS PEDAGOGIQUE : Une

approche pédagogique pragmatique et concrète basée sur de support multimédias, étude de cas, mises en situation, exercices, qcm, jeux de rôle

EVALUATION :

Tour de table en début et fin de formation, recueil des attentes et objectifs individuels des stagiaires, en fin de formation relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées par les stagiaires
Évaluation de la satisfaction des stagiaires :
fiche d'évaluation Qualité à chaud
Évaluation des acquis de la formation :
Attestation de formation

ANIMATEUR

Plusieurs formateurs interviennent selon leurs domaines de compétences

DEMANDER



Programme complet

contact@grs-formation.com

PROGRAMME

Pénibilité de quoi parle-t-on ?

- Les enjeux
- Les définitions
- Compensation/Prévention de la pénibilité : des logiques à intégrer

Le contexte réglementaire et ces nombreuses évolutions

- Le contexte réglementaire en vigueur le jour de la formation
- Les dispositions réglementaires de compensation : le compte personnel de prévention de la pénibilité
- Les dispositions réglementaires de prévention : diagnostic, accord, plan d'action, suivi des expositions
- Le rôle donné à chaque acteur : employeur, HSE, CHSCT/CSE, service de santé au travail

La prévention de la pénibilité

- Les 10 facteurs de pénibilité "réglementaires"
- Critères et méthodes d'identification et d'évaluation des facteurs de pénibilité
- L'évolution du document unique
- La définition d'action de prévention de la pénibilité
- La gestion du projet, les missions de chacun : RH, HSE, CHSCT/CSE, MDT,...

Illustration sur une étude de cas pratique

- Travail de groupe et échanges autour d'un cas pratique

*Les moyens de transport pour se rendre au centre de formation disposent de dispositif adapté au PMR.
Vous pourrez circuler dans le centre sans difficultés car il est situé au rez-de-chaussée de l'immeuble avec accès PMR.